

Enquête Publique

Projet de réouverture au trafic voyageurs
de la ligne ferroviaire
Orléans - Châteauneuf-sur-Loire

Réunion publique d'information et d'échanges
Orléans, le 06 novembre 2017

Enquête Publique

Projet de réouverture au trafic voyageurs
de la ligne ferroviaire
Orléans - Châteauneuf-sur-Loire

Intervention de la Commission d'Enquête

M. Pierre BOUBAULT



**RÉOUVERTURE AU TRAFIC VOYAGEURS
DE LA LIGNE ORLÉANS - CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE**



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION & D'ÉCHANGES
ORLÉANS, LE 06 NOVEMBRE 2017

ACCUEIL

LES RÈGLES DU JEU

- + Réunion d'une durée de **2h30 environ**
- + Temps d'**exposés** & temps d'**échanges**

- + Liberté d'expression, équité et équivalence des prises de paroles
- + **Écoute** et **respect** de la parole de chacun

- + La réunion est **enregistrée**, afin d'établir un compte-rendu



ACCUEIL

LE DÉROULEMENT DE LA RÉUNION



01. ACCUEIL

1^{er} temps
d'échanges

02. PRÉSENTATION DU PROJET

- LA GENÈSE DU PROJET
- FONCTIONNALITÉS & SERVICES
- COÛT & FINANCEMENT DU PROJET

2^{ème} temps
d'échanges

03. PRÉSENTATION DU PROJET

- L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT
- LA SÉCURISATION DES PASSAGES À NIVEAU
- LE BRUIT

04. CONCLUSION

SNCF RÉSEAU

INTERVENTION DE JEAN-LUC GARY, DIRECTEUR TERRITORIAL CENTRE-VAL DE LOIRE



02. PRÉSENTATION DU PROJET

- + LA GENÈSE DU PROJET
- + FONCTIONNALITÉS & SERVICES
- + COÛT DU PROJET & FINANCEMENT



LA GENÈSE DU PROJET

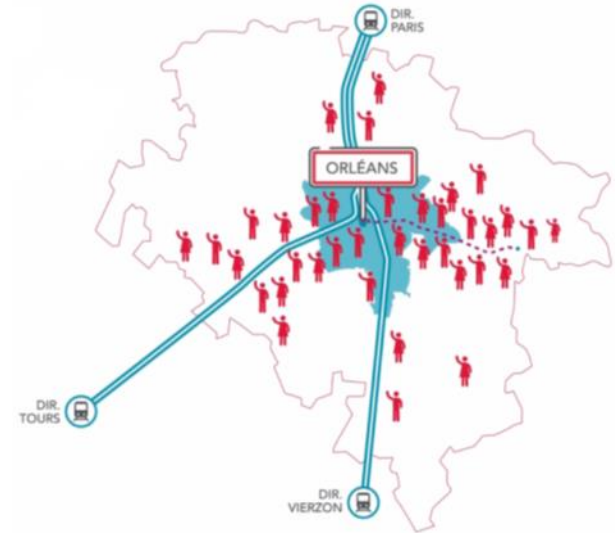
CONTEXTE & PROBLÉMATIQUE

Un territoire dynamique :

- + Capitale régionale & **Métropole**
- + une **croissance démographique** soutenue
- + un phénomène de **périurbanisation**
- + des déplacements fortement **polarisés par Orléans**

Qui rencontre certaines limites :

- + des transports en commun présentant des **temps de parcours peu compétitifs** par rapport à la voiture
- + des problématiques de **congestion** sur les principaux axes routiers
- + un **taux de motorisation élevé** et en **augmentation**
- + une pollution élevée liée au **transport** avec émission de **gaz à effet de serre**



LA GENÈSE DU PROJET

LES ALTERNATIVES NON-RETENUES

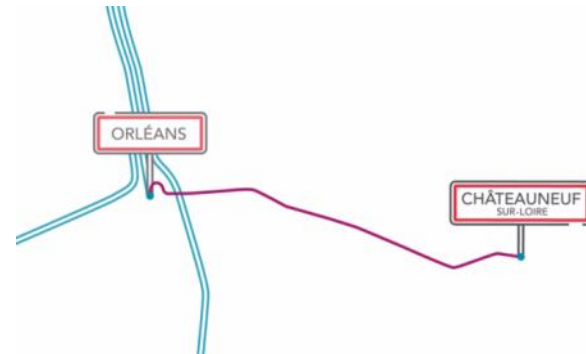


Les solutions identifiées et comparées lors des études préliminaires :

- + prolongement du Tram B
- + Bus à Haut Niveau de Service
- + desserte ferroviaire Châteauneuf-sur-Loire - Saint-Jean de Braye & correspondance avec le Tram B
- + tram-train
- + modernisation de la ligne ferroviaire existante

Plusieurs solutions ferroviaires ont également été étudiées :

- + desserte « rapide », « moyenne » ou « fine »
- + traction thermique ou électrique
- + terminus à Orléans-Centre ou aux Aubrais



LA GENÈSE DU PROJET

MODERNISER UNE INFRASTRUCTURE EXISTANTE



TRAJET



32 min.

- ORLÉANS (Centre)
4 mn.
- ORLÉANS (Ambert)
6 mn.
- SAINT-JEAN DE BRAYE
4 mn.
- CHÉCY
4 mn.
- MARDIÉ
7 mn.
- SAINT-DENIS DE L'HÔTEL
7 mn.
- CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE



ORLÉANS

ORLÉANS
-AMBERT

SAINT-JEAN
-DE-BRAYE

CHÉCY

MARDIÉ

SAINT-DENIS
-DE-L'HÔTEL



CHÂTEAUNEUF
-SUR-LOIRE

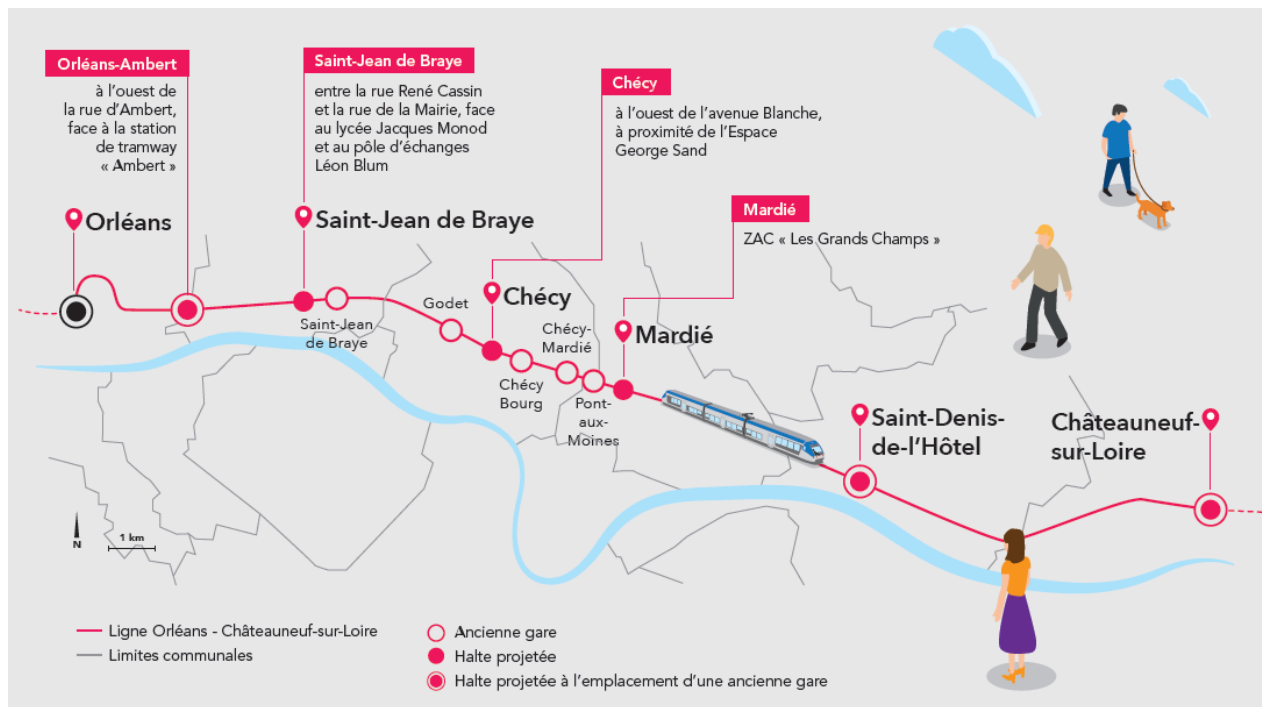
FONCTIONNALITÉS & SERVICES

LE FILM DU PROJET



FONCTIONNALITÉS & SERVICES

LES 6 FUTURES HALTES



FONCTIONNALITÉS & SERVICES

AMÉNAGEMENT URBAIN AUTOUR DES HALTES

SNCF Réseau en charge de tous les équipements ferroviaires.

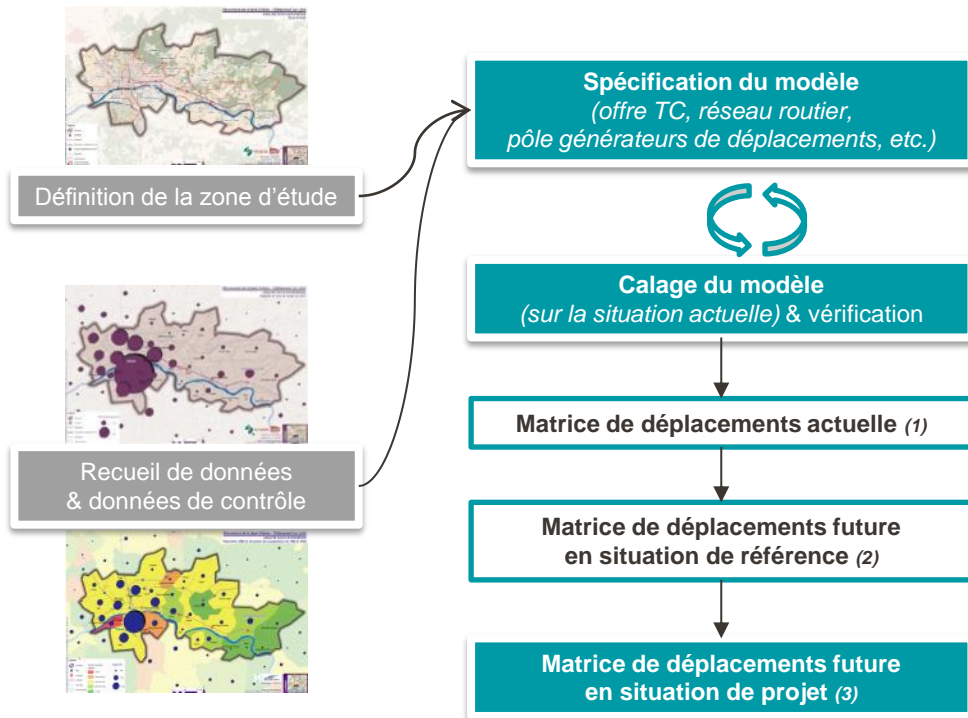
Les aménagements urbains autour des 6 haltes nouvelles relèvent de la responsabilité des collectivités locales :

- + définir la politique d'urbanisation
- + favoriser l'intermodalité
- + simplifier les échanges entre les différents modes de déplacement
- + privilégier les modes actifs et collectifs

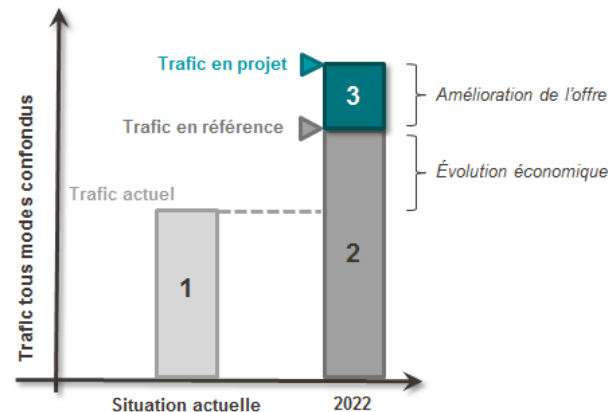


FONCTIONNALITÉS & SERVICES

ÉTUDES DE TRAFIC : MÉTHODOLOGIE



→ Application de l'instruction-cadre du Gouvernement du 16 juin 2014 relative à l'évaluation des projets de transport



FONCTIONNALITÉS & SERVICES

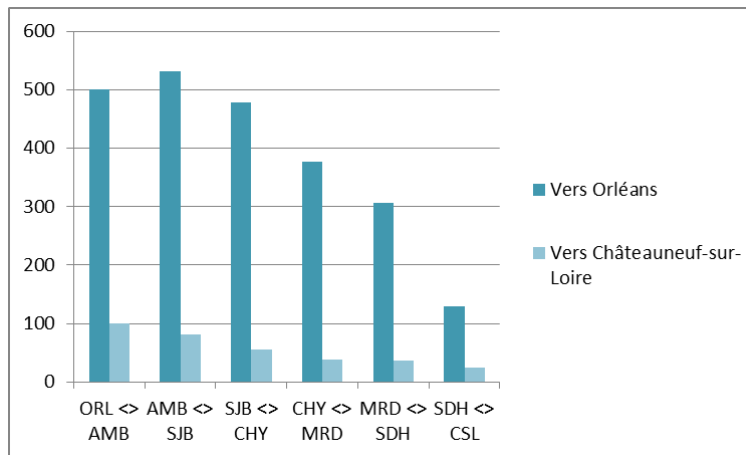
RÉSULTATS DES ÉTUDES DE TRAFIC



Fréquentation attendue :

Gares / Haltes	Montées par jour
Orléans-Centre	3 000
Orléans-Ambert	500
Saint-Jean de Braye	1 400
Chécy	1 000
Mardié	500
Saint-Denis de l'Hôtel	1 200
Châteauneuf-sur-Loire	700
Total	8300

Serpent de charge en Heure de Pointe du Matin :



COÛT & FINANCEMENT

COÛT DU PROJET



200 millions d'€uros, aux conditions économiques actuelles



Ce montant comprend :

- + l'intégralité des **travaux**
- + les **acquisitions foncières**
- + les frais de **maîtrise d'œuvre** et de **maîtrise d'ouvrage**
- + la **reconstitution** des **150 places** de parkings Gare & Munster en **gare d'Orléans**
- + la **reconstitution** des fonctionnalités du **dépôt TAO** à Saint-Jean de Braye
- + une **provision pour risques et aléas**



Ce montant ne comprend pas :

- + l'acquisition du **Matériel Roulant**
- + les **aménagements urbains** autour des haltes

COÛT & FINANCEMENT

EVOLUTION DU COÛT DU PROJET

Lors de la concertation publique de 2012 :

- + 80 M€ pour la **modernisation de l'infrastructures**
- + 20 M€ pour l'option d'**électrification** de la ligne
- + une enveloppe pouvant atteindre 44 M€ pour la **sécurisation des passages à niveau**



Les évolutions de programme :

- + **électrification** de la ligne
- + 7 ouvrages d'art
- + acquisitions foncières
- + longueur des quais

COÛT & FINANCEMENT

PLAN DE FINANCEMENT



(61 %)



(18 %)



(21 %)



1^{ER} TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE



03. PRÉSENTATION DU PROJET

- + L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT
- + ASSURER LA SÉCURITÉ AUX PASSAGES À NIVEAU
- + LIMITER LES NUISANCES SONORES



L'INSERTION DU PROJET

MODERNISER UNE LIGNE EXISTANTE



Une opportunité :

- + infrastructure **linéaire** qui serait difficile à constituer aujourd'hui
- + **valorisation** d'un patrimoine devenu obsolète
- + peu d'**acquisitions foncières**
- + impacts **faune / flore** et **agricole** très limités

Un cadre remarquable :

- + inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO**

L'INSERTION DU PROJET

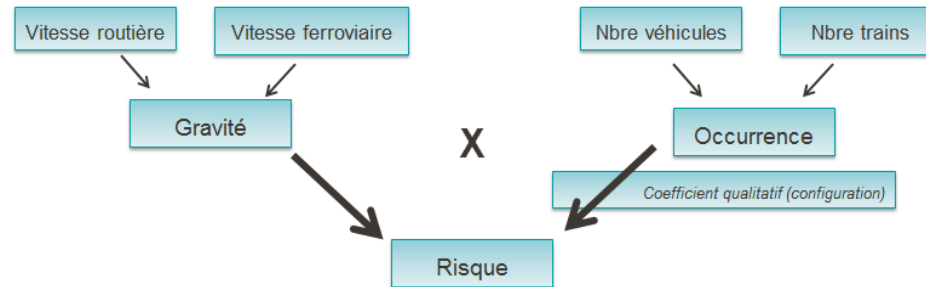
ASSURER LA SÉCURITÉ AUX PASSAGES À NIVEAU



Le programme de sécurisation des passages à niveau doit concilier :

- + la réglementation imposée à SNCF Réseau (« plan Bussereau »)
- + la volonté des collectivités locales de conserver une perméabilité optimale du territoire

Une méthode basée sur l'analyse de risques :



L'INSERTION DU PROJET

ASSURER LA SÉCURITÉ AUX PASSAGES À NIVEAU



2 critères cumulatifs à vérifier, à la date de mise en service et 10 ans après :

+ chaque passage à niveau conservé doit présenter un niveau de risque résiduel inférieur au niveau de risque moyen d'un passage à niveau du Réseau Ferré National

→ soit 0,005

ET

+ le niveau de risque résiduel pour l'ensemble des passages à niveau de la ligne doit être 10 fois plus faible que le risque constaté sur une ligne ferroviaire équivalente de même longueur

→ soit ici inférieur à 0,0083, équivalent à la suppression de 2/3 des 26 passages à niveau existants environ (suivant le niveau de risque de chacun)

L'INSERTION DU PROJET

ASSURER LA SÉCURITÉ AUX PASSAGES À NIVEAU

4 solutions possibles pour chaque passage à niveau :

- + maintien du passage à niveau avec aménagements de sécurité
- + suppression simple
- + maintien d'une traversée piétonne uniquement
- + suppression par un ouvrage d'art

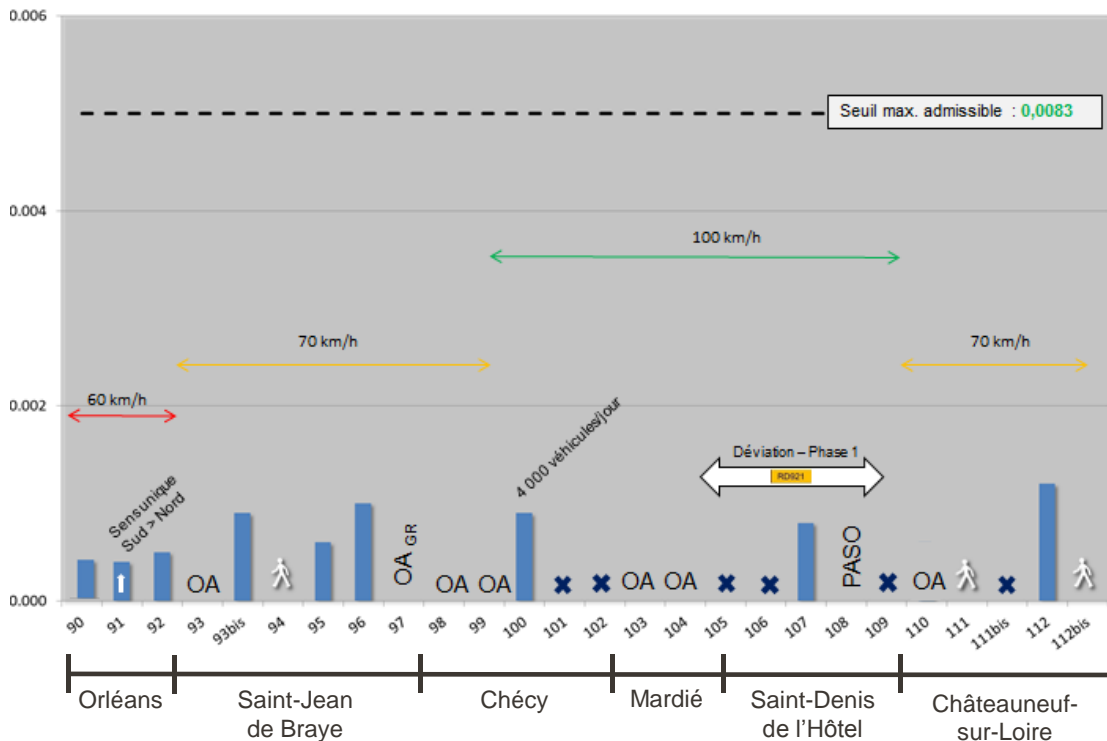
Le projet doit concilier :

- + un enjeu réglementaire et de sécurité : le respect des plafonds de niveau de risque
- + un enjeu d'aménagement : le maintien de possibilités de franchissement de la ligne
- + un enjeu financier et de faisabilité du projet : la limitation du coût des aménagements



L'INSERTION DU PROJET

ASSURER LA SÉCURITÉ AUX PASSAGES À NIVEAU



Situation actuelle :

- + 24 PN
- + 2 PN piétons

Situation projetée :

- + 9 PN routiers sécurisés
- + 3 PN piétons sécurisés
- + 1 passage souterrain
- + 7 ouvrages dénivelés
- + 2 ouvrages dénivelés dans le cadre du projet de déviation de la RD921

L'INSERTION DU PROJET

7 OUVRAGES DÉNIVELÉS



PN 93 - Saint-Jean de Braye
(pont-rail)



PN 97 - Saint-Jean de Braye
(pont-rail à gabarit réduit)



PN 98 & 99 - Chécy
(pont-route)



Avenue Blanche - Chécy
(pont-rail)



PN 103 - Mardié
(pont-rail)



PN 104 - Mardié
(pont-route)



PN 110 - Châteauneuf-sur-Loire
(pont-rail à une seule voie)

L'INSERTION DU PROJET

LIMITER LES NUISANCES SONORES



L'INSERTION DU PROJET

LIMITER LES NUISANCES SONORES



Niveau acoustique préexistant

→ Ambiance **modérée** ou **non-modérée**

Contribution acoustique d'une infrastructure donnée

→ Infrastructure **routière** ou **ferroviaire**, **création** ou **modification**

Type de modification effectuée sur l'infrastructure

→ Modifications **significatives** ou **non-significatives**

4 cas rencontrés :

- + nouvelle infrastructure **ferroviaire** (*gare d'Orléans*)
- + infrastructure **ferroviaire modifiée** (*la voie unique*)
- + nouvelle infrastructure **routière** (*accès à la halte de Mardié, avenue Blanche à Chécy*)
- + infrastructure **routière modifiée** (*dénivellations, giratoire du PN 112*)

} **Seuil maximal** admissible
variable selon le cas

L'INSERTION DU PROJET

LIMITER LES NUISANCES SONORES

19 maisons ou immeubles en dépassement de seuil :

- + 4 : infrastructure ferroviaire modifiée
- + 1 : nouvelle infrastructure routière
- + 14 : infrastructure routière modifiée

Les solutions envisagées :

- + écrans acoustiques
- + isolation de façades



L'INSERTION DU PROJET

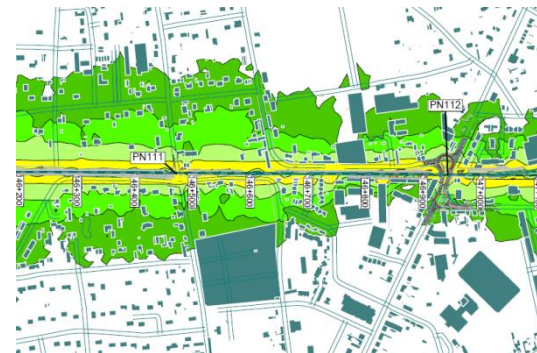
LIMITER LES NUISANCES SONORES



Situation initiale



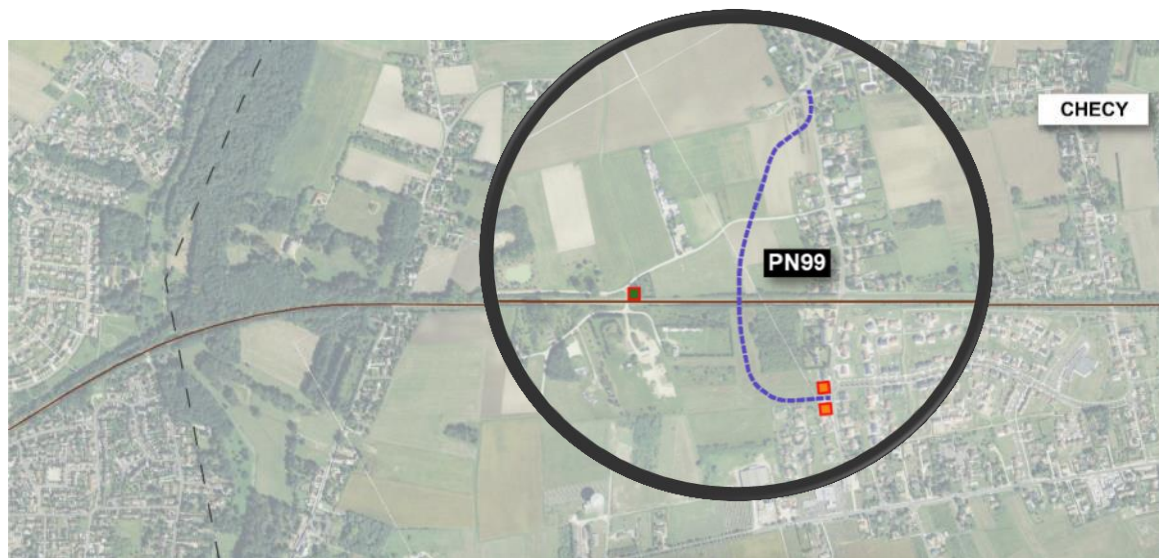
Situation projetée :
contribution de l'infrastructure routière



Situation projetée :
contribution de l'infrastructure ferroviaire

L'INSERTION DU PROJET

LIMITER LES NUISANCES SONORES



2ÈME TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE



04. CONCLUSION



Enquête Publique

Projet de réouverture au trafic voyageurs
de la ligne ferroviaire
Orléans - Châteauneuf-sur-Loire

Conclusion par la Commission d'Enquête

M. Pierre BOUBAULT

CONCLUSION

3 RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION & D'ÉCHANGES

- + Compléter le dispositif d'enquête publique
- + Présenter et expliquer le projet
- + Favoriser et recueillir l'expression du public



RÉUNIONS PUBLIQUES



ORLÉANS - LUNDI 06 NOVEMBRE

à partir de 19h00
Centre de Conférences
9 Place du 6 juin 1944 - 45000 Orléans

CHÉCY - VENDREDI 10 NOVEMBRE

à partir de 19h00
Espace George Sand
1 Place du Vieux-Pavé - 45430 Chécy

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE - MARDI 14 NOVEMBRE

à partir de 19h00
Espace Florian
11 Avenue Albert Viger - 45110 Châteauf-sur-Loire



RÉOUVERTURE AU TRAFIC VOYAGEURS
DE LA LIGNE ORLÉANS - CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE
www.orleans-chateaufsurloire.fr



**RÉOUVERTURE AU TRAFIC VOYAGEURS
DE LA LIGNE ORLÉANS - CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE**



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION & D'ÉCHANGES
ORLÉANS, LE 06 NOVEMBRE 2017